

## OBVY lance une solution de paiement sécurisé pour les professionnels afin de sécuriser les transactions et d'éradiquer les impayés

**Spécialisée dans la sécurisation des transactions entre particuliers, OBVY permet aujourd'hui aux professionnels de bénéficier de son service de paiement qui était jusqu'à présent réservé aux consommateurs grand public. Fonctionnant par séquestre (blocage des fonds le temps de la réalisation de la vente ou de la prestation), il permet à ces derniers de s'assurer d'éviter les impayés, tout en permettant à leurs clients de ne payer définitivement qu'une fois la transaction finalisée.**

### LE PAIEMENT EN LIGNE S'ACCÉLÈRE FACE AU CORONAVIRUS

Alors que la transition vers le paiement en ligne s'accélère chez les professionnels à cause de la situation sanitaire et économique, une partie de ces derniers ne bénéficient toutefois pas de telles solutions.

Les solutions standards de paiement ne permettant pas de faire du séquestre ou n'étant pas forcément clé en main, un nombre important de TPE – PME, directement touchées par la crise, ne peuvent pas mettre en place des procédés de paiement dématérialisés adaptés, faute d'offres ou de compétences en développement pour créer l'outil dont ils ont besoin.

### LE CANTONNEMENT DE FONDS EST PARTICULIÈREMENT ADAPTÉ À DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Le cantonnement de fonds repose sur le principe de conservation des fonds dans un coffre-fort numérique le temps que la transaction soit conclue. Ainsi, **la solvabilité est garantie pour le vendeur, et l'acheteur ne paiera définitivement qu'une fois le bien en sa possession ou que la prestation soit effectuée.**

Ce procédé est gagnant-gagnant, aussi bien pour l'entreprise qui évite les impayés, que pour l'acheteur qui n'a pas le sentiment de risquer de payer pour quelque chose qui ne lui sera jamais remis. De plus, **le cantonnement limite grandement les « no show »** (client qui ne se présente pas) dans la mesure où ce dernier a déjà sécurisé les fonds relatifs à la transaction.

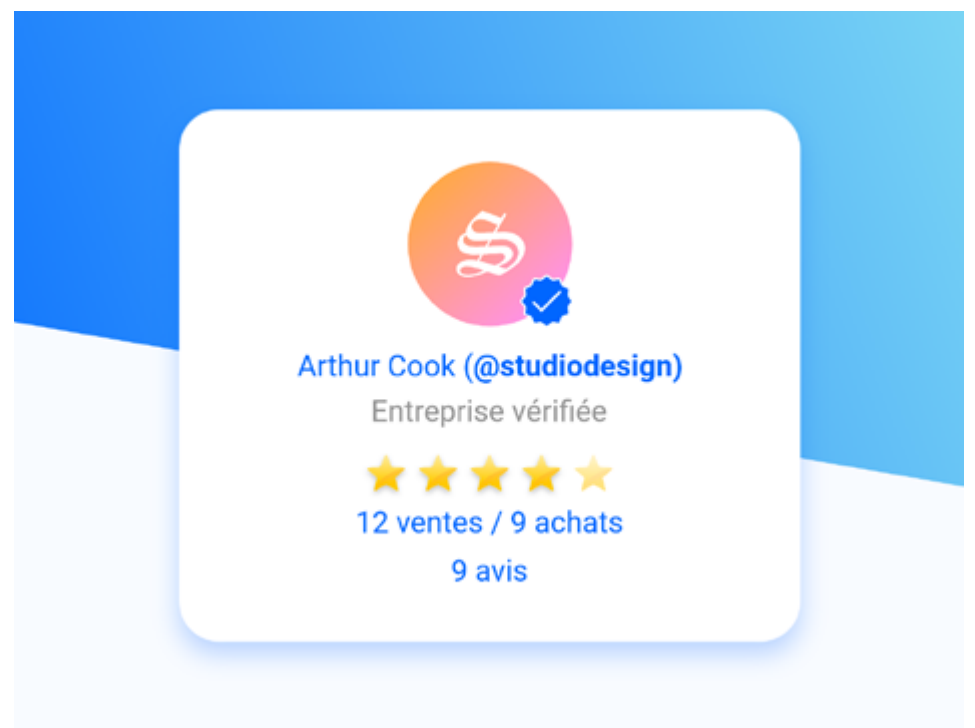
Par exemple, **une coiffeuse à domicile, une femme de ménage, un artisan ... ou tous types de prestations** pourront recevoir en amont de sa visite une proposition d'achat pour sa prestation, puis être payé en quelques secondes une fois celle-ci terminée.

Un artisan pourra s'assurer que les fonds relatifs à son chantier sont disponibles et sécurisés avant même de le commencer, et son client n'aura son paiement réalisé de manière effective qu'une fois les travaux terminés. Par conséquent, **plus de problème de solvabilité, de chèque impayé.** Par ailleurs, pour s'inscrire sur OBVY, le professionnel doit fournir tous les papiers officiels (Kbis, carte d'identité...) qui garantissent la fiabilité de son entreprise et de ses services.

### DES FACILITÉS DE PAIEMENT PROCHAINEMENT DISPONIBLES POUR LEURS CLIENTS

Obvy permettant déjà de payer en 3, 4 ou 10 fois les transactions entre particuliers, **la startup permettra également dans les prochaines semaines aux clients particuliers de payer en plusieurs fois les professionnels.** Payer en plusieurs fois sa nouvelle salle de bain, la pose de son parquet, ou son matériel de sport sera possible. Le professionnel recevra l'intégralité des fruits de sa vente, et son client sera prélevé mensuellement sur sa carte bancaire.

De plus, ces facilités de paiement seront aussi particulièrement adaptées à de grosses dépenses imprévues, comme des soucis d'assainissement, de plomberie, de serrure etc.



### À propos d'Obvy

Obvy a été fondée en juin 2017 par Charles-Henri Gougerot-Duvoisin (CEO) et Stevy Llong-Tai (CTO), 2 associés issus des secteurs de la finance et du webmarketing. La mission d'Obvy est double : apporter aux millions de pratiquants du commerce entre particuliers un véritable tiers de confiance en éradiquant les arnaques, et se positionner en ambassadeur de cette pratique pour attirer de nouveaux consommateurs vers cette économie responsable qui favorise le pouvoir d'achat et minimise l'impact environnemental lié à la surproduction et à l'obsolescence.

<https://www.obvy-app.com> back-link apprécié et rendu 🙏

#### Contact presse :

Dominique Fresnaye : [dominique@diffusis.com](mailto:dominique@diffusis.com) | 06 25 78 54 54  
Louisiane Hirep : [louisiane@diffusis.com](mailto:louisiane@diffusis.com) | 06 13 86 39 48